

Reflots ^{#288}

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Juin 2024

6-7 On fête l'été à Vaux-le-Pénil

DOSSIER

8 Projet Éducatif de Territoire

ACTUS

9 Fermeture temporaire de la déchèterie

ACTUS

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4

Retour en images

5

Actus

Règlement Local de Publicité (RLP)

6-7

Dossier

On fête l'été à Vaux-le-Pénil

8-12

Actus

Projet Éducatif de Territoire (PEdT) p.8
Inscriptions scolaires 2024/2025 p.8
Fermeture temporaire de la déchèterie p.9
Fin du cuivre en 2025 p.9
Colis de Noël p.10
Permanence juridique p.10
Vie locale p.11

12-13

Agenda

14

Tribunes & État Civil

Conseil municipal

Judi 4 juillet à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi au vendredi de :

8h30 à 12h
13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédacteur en chef** : Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Morgane Girolt / **Conception, maquette** : Nicolas Dumont, Aurélie Robin / **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. **Photos** : Service communication, CAMVS, Adobe stock, DR. Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr



Reflets, du Conseil municipal

Chères Pénivauxoises,
chers Pénivauxois,

Je vous invite à prendre connaissance ci-après du préambule dont j'ai fait lecture en ouverture de la dernière séance du Conseil municipal. Ce n'est pas dans mes habitudes de partager les vicissitudes des groupes politiques, mais lorsqu'elles impactent le fonctionnement de notre commune, il me semble nécessaire de vous en informer.

Je renouvelle ici mon souhait que la vie municipale s'apaise, que cessent fausses nouvelles et rumeurs sans fondement, au profit de propositions constructives et de bon sens au service de notre Ville.

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI

« Dans ce premier Conseil municipal du 14 mars, 2 élus de notre majorité démissionnaient, non pas de leurs fonctions d'élus mais de leur appartenance à notre majorité.

Élus grâce à notre liste majoritaire, ces transfuges ont rejoint des oppositions. Notre ancienne première adjointe a tout de même conservé les fonctions et indemnités de délégations extérieures (CAMVS, SMITOM, SPL...) obtenues grâce à son appartenance originelle au groupe majoritaire de notre Ville.

Continue-t-elle à représenter notre Ville et notre majorité à la communauté d'agglomération ou au SMITOM ? C'est un cas d'école de politique politicienne dont l'éthique est peu claire. Mais ce n'est pas pour nous le plus important.

Le plus important est l'absence concertée au Conseil municipal suivant, du 23 avril, de tous les élus d'opposition pour élire de nouvelles Maires adjointes.

Aucun n'est venu au Conseil municipal. Cette collusion des oppositions pour pratiquer une politique de la chaise vide, va à l'encontre de leurs fonctions élémentaires démocratiques.

Pour rappel, ce Conseil municipal extraordinaire a été convoqué exceptionnellement afin de respecter les délais légaux contraints qui sont de 15 jours à compter de la notification du Préfet quant à la décision de démission de la première adjointe.

Le but évidemment était d'empêcher l'élection de leurs collègues par défaut de quorum.

Je ne m'étendrai pas sur ces pratiques qui signent un mépris pour leurs collègues élus dont beaucoup appartenaient à la même liste majoritaire en début de mandat, une insulte à la démocratie locale et à la mission que nos concitoyens leur ont confiée, qui est de les représenter.

Je leur demande simplement d'éviter les fausses nouvelles, la culture de la diffamation et de revenir à des pratiques respectueuses et citoyennes pour le bien de notre Ville.

Je vous en remercie d'avance ».

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



UN CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Lors du Conseil municipal extraordinaire du mardi 23 avril 2024, ont été élues en tant que 1^{ère} Maire adjointe M^{me} Véronique Ploquin, déléguée aux finances, marchés publics et ressources humaines, ainsi que M^{me} Maryse Audat, 9^{ème} Maire adjointe déléguée à l'état-civil et aux élections.



M^{me} Véronique
Ploquin



M^{me} Maryse
Audat



1



3



4



2



5

1. La Semaine de l'échange et du partage

Du 15 au 19 avril, rendez-vous était donné à l'Arcature pour une semaine 100% fait-main. 67 participants ont découvert la satisfaction de confectionner soi-même des objets du quotidien pour consommer mieux et durablement !

2. Devoir de mémoire, pour ne jamais oublier le passé

Dimanche 28 avril et mercredi 8 mai ont été commémorées la journée du souvenir des victimes de la Déportation ainsi que le 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe.

3. Les Rencontres de la santé

Mercredi 15 mai, l'Arcature a eu le plaisir d'accueillir la nouvelle édition des Rencontres de la Santé, organisée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Une belle rencontre entre public et acteurs de la santé.

4. De bonnes affaires au vide-greniers du Comité des Fêtes

Dimanche 19 mai, plus de 1 500 visiteurs ont été à la rencontre des 150 exposants présents à la Ferme des Jeux pour le traditionnel vide-greniers de printemps, un rendez-vous toujours apprécié du public.

5. Travaux rue des Acacias

Depuis le 13 mai et jusqu'au 31 août, la rue des Acacias fait l'objet d'une requalification complète de la voirie (reprise des trottoirs/bordures, enrobé, mise aux normes "Personne à Mobilité Réduite", marquage et signalisation, éclairage public).



ET + ENCORE...

Retrouvez la rétrospective complète sur notre site Internet.



La commune de Vaux-le-Pénil lance l'élaboration de son Règlement Local de Publicité (RLP)

Voté lors du Conseil Municipal du 23 mai 2024, le Règlement Local de Publicité a pour vocation de réglementer l'implantation et l'utilisation des enseignes, préenseignes et publicités extérieures dans une commune.

En mettant en œuvre une nouvelle politique environnementale soucieuse d'une gestion plus raisonnée et cohérente en matière de publicité extérieure, ce document réglementaire permet de lutter contre la "pollution visuelle" tout en renforçant l'identité du territoire communal.

Pour disposer d'une vision claire et fine des enjeux du territoire, la société Go Pub Conseil a été mandatée pour assister la commune. Elle réalisera un inventaire des supports de publicités, d'enseignes et de pré-enseignes présents sur le territoire.

Sur la base de ce diagnostic, élus et techniciens travailleront sur les orientations du projet, le zonage mais également les futures règles locales et présenteront dans quelques mois le fruit de ces réflexions dans le cadre d'une réunion publique (fin 2024 / début 2025).

Ce travail d'élaboration se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025, date à laquelle le projet devrait être approuvé.

Dès à présent, la commune souhaite informer du lancement de ce projet à tous : entreprises, commerçants, associations, professionnels de l'affichage et de l'enseignes et habitants.

CE TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET COHÉRENT, ÉQUILIBRÉ ET CONCILIANT SE FERA GRÂCE À LA PARTICIPATION DE CHACUN.

Si vous souhaitez vous informer ou émettre des observations sur le projet, la commune met à votre disposition :

- Un registre de concertation en Mairie Principale ;
- Une adresse mail dédiée : rlp@mairie-vaux-le-penil.fr ;
- Une page dédiée sur le site internet de la ville.

RENDEZ-VOUS POUR LES CONCERTATIONS PUBLIQUES DU PARC FAUCIGNY-LUCINGE

La Ville de Melun lance un projet d'aménagement du parc Faucigny-Lucinge pour valoriser ses continuités écologiques, son attractivité et son accès au public. Ce parc boisé municipal de 10 hectares, véritable poumon vert, est situé à deux pas du centre-ville. Situé sur le territoire de Vaux-le-Pénil, le parc est la propriété de Melun depuis sa donation par la Famille Faucigny-Lucinge en 1964. La Ville est particulièrement attentive à ce réaménagement du fait de la continuité avec le Parc du Château de Vaux-le-Pénil et la Résidence du Château.

- **Judi 6 juin à 18h30 : Visite du Parc**
- **Vendredi 28 juin de 18h30 à 20h30 : Atelier de concertation**

Scannez le QR code ci-contre pour vous inscrire.



On fête l'été à Vaux-le-Pénil

Soleil, sorties entre amis ou en famille, soirées au crépuscule... L'été arrive et apporte avec lui son effervescence tant attendue !

Ne manquez pas vos rendez-vous à Vaux-le-Pénil.



Samedi 1^{er} juin

Journée estivale : c'est la fête olympique à Vaux-le-Pénil



À l'approche de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, et dans le cadre de son label Terre de Jeux, Vaux-le-Pénil vous invite à partager une **journée exceptionnelle autour du sport ce samedi 1^{er} juin de 10h à 19h.**

Retrouvez le programme des festivités sur notre site internet en scannant le QR Code ci-dessus.

Vendredi 21 et samedi 22 juin On fête la musique

Un évènement en deux temps, avec un concert en extérieur autour du Conservatoire de musique **vendredi 21 juin** dès 18h, puis une scène ouverte dans le Jardin de la Ferme des Jeux **samedi 22 juin** de 17h à 21h suivie d'une soirée latino-américaine dès 21h30 avec le groupe Mixtura. Restauration sur place, Food Trucks et boissons. Entrée gratuite.

Plus que quelques jours pour vous inscrire à la scène ouverte !

Pour participer à la scène ouverte du samedi 22 juin, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 juin au 07 86 38 06 36 ou à public.fermedesjeux@mairie-vaux-le-penil.fr



ACTUALITÉS ESTIVALES



Du 6 au 27 juillet
Tous au Village d'été

Rendez-vous incontournable de Vaux-le-Pénil, le Village d'été vous accueillera à la Ferme des Jeux les mardis, mercredis et jeudis de 15h à 19h, le vendredi de 15h à 22h et le samedi de 14h à 19h (fermeture les lundis, dimanches et jours fériés).

Sur place, vous retrouverez des animations ludiques et sportives pour toute la famille (ping-pong, terrain de pétanque, structure gonflable, trampoline...). Ne manquez pas le traditionnel loto tous les jeudis à 16h, ainsi que les soirées barbecue du vendredi soir ! Toutes les activités sont gratuites.

Un service de petite restauration sera tenu par l'APAM (Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise).

Planning disponible prochainement sur notre site Internet.

Samedi 13 juillet dès 19h
Guinguette en bords de Seine



Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la Fête Nationale. Pour cette 3^{ème} édition, tous les ingrédients seront réunis pour passer une soirée aussi réussie que les précédentes : un joli cadre, de la musique et de quoi se régaler !

Mardi 27 août dès 19h
Ciné Plein Air

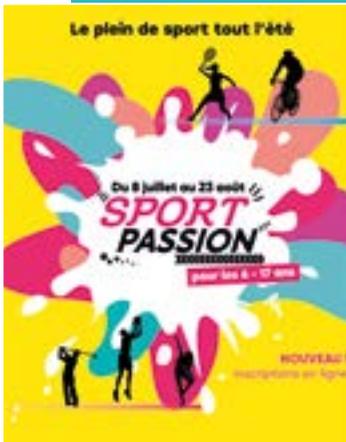


Un voyage en Polynésie, ça vous dit ? Assistez à la diffusion du film d'animation "Vaiana, la légende du bout du monde" confortablement installés dans des transats autour de la Buissonnière. Pour l'occasion, une démonstration de danses tahitiennes sera réalisée de 19h30 à 20h30 avant la diffusion du film.

Vaiana, la légende du bout du monde raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple.

Projection et animation gratuites. En cas de pluie, l'évènement sera maintenu à l'intérieur de la Buissonnière.

SPORT PASSION



Découvrez les stages d'activités sportives Sport Passion, proposés par l'Agglomération Melun Val de Seine aux 6-17 ans. En 2024, la recette de Sport Passion reste inchangée, avec :

- Une large palette d'activités (sports collectifs, sports nautiques et activités aquatiques, sports de raquettes et d'opposition, ou encore sports de pleine nature et autres nouvelles disciplines innovantes...);
- Trois sites d'activités, à Boissise-le-Roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans) et Melun (13/17 ans);
- Une équipe mixte d'animateurs et d'éducateurs sportifs motivés assurant un encadrement de qualité.

Cette année, et pour faciliter la vie des parents, les inscriptions ont lieu en ligne sur le site internet : sportpassion.melunvaldeseine.fr

Plus d'infos sur sportpassion.melunvaldeseine.fr ou au 01 64 79 25 41.





Mme Patricia Rouchon, 3^{ème} maire adjointe en charge de l'enfance, de la petite enfance, de la vie scolaire et périscolaire, de la jeunesse et de la démocratie participative.

PAROLE D'ÉLUE

« Ensemble, et accompagnés par l'association des Francas de Seine-et-Marne, nous avons mené une réflexion approfondie sur des thèmes variés.

Les acteurs éducatifs (habitants de tout âge, associations, personnels, élus, enseignants) se sont pleinement impliqués dans une réflexion dans le cadre des ateliers participatifs, et différentes réunions où chacun a pu s'exprimer afin de construire des actions répondant aux besoins de tous (Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, renforcer la place des enfants et des jeunes comme acteurs citoyens de leur parcours, encourager l'implication des familles et les accompagner...)

Un grand merci à tous les participants, dont la présence témoigne de la volonté de co-construire ensemble des actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce Projet Éducatif de Territoire, sur lequel nous reviendrons prochainement. »

Projet Éducatif de Territoire : un outil éducatif dans l'intérêt de l'enfant

Depuis de nombreuses années, Vaux-le-Pénil est très attachée à la place des enfants dans la ville. En ce sens, la municipalité a décidé de mettre en place un nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

En dehors des heures de présence en classe, nos jeunes Pénivauvois sont également amenés à fréquenter les accueils du matin, du midi et du soir (temps périscolaires). Ils peuvent aussi être accueillis au Centre de Loisirs enfance et jeunesse durant les vacances scolaires ou les mercredis (temps extrascolaire).

En mettant en place ce Projet Éducatif de Territoire, la municipalité vise à assurer une complémentarité de ces temps éducatifs avant, pendant et

après l'école, de façon à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

NOTRE AMBITION : UN PARCOURS ÉDUCATIF COHÉRENT ET DE QUALITÉ

Les mardi 2 avril et 14 mai, deux ateliers ont été organisés par la municipalité en présence d'acteurs fondamentaux : parents, enseignants, animateurs, associations sportives et culturelles de Vaux-le-Pénil, partenaires divers...



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Inscriptions annuelles aux activités périscolaires, au centre de loisirs enfance et aux activités jeunesse et sports

Vos dossiers sont à constituer jusqu'au 7 juillet via le "Portail Familles", accessible depuis le site Internet de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le "Portail Familles" ou au 01 64 71 51 00.





Fermeture temporaire de la déchèterie de Vaux-le-Pénil

La déchèterie de Vaux-le-Pénil sera fermée durant les travaux de construction d'un nouveau centre de tri du 15 juin 2024 au début d'année 2025.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, le SMITOM-LOMBRIC construit un nouveau centre de tri plus performant sur la plateforme de tri des encombrants et de l'actuelle déchèterie. D'ici 2025, une déchèterie plus spacieuse sera érigée juste en face, sur la rue du Tertre de Chérisy.



HORAIRES

Procurez-vous la liste des horaires temporaires des déchèteries en scannant ce QR Code.

DE NOUVEAUX HORAIRES TEMPORAIRES

Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre sur les autres déchèteries du territoire, notamment la déchèterie de Savigny-le-Temple, dont les horaires seront élargis pendant toute la durée des travaux (lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30, mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 13h).

Photo : Simulation du projet de construction de la nouvelle déchèterie de Vaux-le-Pénil

Fin du cuivre en 2025 : vers la transition au Très Haut Débit

L'opérateur historique Orange a annoncé la fermeture progressive du réseau cuivre sur tout le territoire d'ici 2030. Pour Vaux-le-Pénil, le processus débutera dès le 31 octobre 2024. L'arrêt total sera définitif au 31 janvier 2025.

Du fait de la transformation des usages numériques, les besoins en débit sont toujours plus importants, aussi bien à la maison que sur le lieu de travail. Pour répondre à ces nouvelles habitudes, le réseau fibre va progressivement remplacer le réseau cuivre, qui n'est plus assez puissant et robuste.

CETTE TRANSITION TECHNOLOGIQUE NÉCESSITE VOTRE PARTICIPATION ACTIVE

Aujourd'hui, si votre téléphone fixe, votre box Internet, votre téléviseur ou d'autres équipements fonctionnent encore sur le réseau cuivre, tous ces services vont s'arrêter à la date de fermeture du cuivre.

Pour éviter ce désagrément, vous devez anticiper ce changement en prenant contact avec votre opérateur ou l'opérateur de votre choix pour choisir l'offre la plus adaptée à vos besoins. **À noter : l'arrêt du cuivre ne vous impose pas de souscrire à une offre fibre optique si vous ne souhaitez qu'une ligne téléphonique.**

L'État a mis en place un site Internet pour répondre à toutes vos interrogations sur la fermeture du réseau cuivre : reshautdebit.gouv.fr





Inscriptions pour les colis de Noël aux seniors jusqu'au 15 juin

Dans le cadre des différentes actions proposées aux seniors par la Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale a le plaisir d'offrir aux personnes âgées de 75 ans et plus un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année 2024.

Réservez la date du samedi 14 décembre ! Les colis seront distribués de 14h30 à 16h30 à la Buissonnière. Et pour que cette action soit accessible à tous, le CCAS met également en place une livraison à votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer. Sur le même temps, vous pourrez assister à un goûter festif et musical de Noël dans une ambiance festive et conviviale.

Vous n'avez pas reçu de courrier à votre domicile ? Merci de prendre contact auprès du CCAS pour vous inscrire afin de recevoir le colis gourmand et/ou d'assister au goûter.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS - Service Social en Mairie Principale au 8 rue des Carouges - 01 64 71 51 19 ou social@mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence juridique des droits des femmes et des familles



Le saviez-vous ? Une permanence juridique est assurée par une juriste du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Les entretiens sont gratuits et confidentiels. La juriste vous informe et vous oriente sur le droit de la famille et des personnes (mariage, PACS, divorce, filiation, autorité parentale, obligation alimentaire, tutelle/curatelle, succession...), le droit pénal (violences conjugales, infractions), le droit du travail, le droit des biens, le droit de la consommation).

Renseignements et prise de rendez-vous auprès du CCAS - Service Social en Mairie Principale au 8 rue des Carouges : 01 64 71 51 19 ou social@mairie-vaux-le-penil.fr



©Photo transmise par le Département de Seine-et-Marne

Un Pénivaugeois porteur de la flamme Olympique

Youssef Hocine, ancien escrimeur médaillé d'argent (1987) et de bronze (1991) aux championnats du monde, portera la flamme Olympique à Melun le 20 juillet prochain. Pénivaugeois depuis plus de 20 ans, Youssef Hocine a débuté sa carrière sportive en 1973 au Cercle d'escrime Melun Val de Seine et a participé à de nombreuses compétitions, dont les Jeux olympiques de Séoul et de Barcelone. Aujourd'hui atteint d'une sclérose en plaques, il continue de partager la richesse de son expérience dans le cadre d'interventions dans les écoles primaires du territoire.



Café chantant : quand la musique rassemble

Dimanche 12 mai, les associations Familles Laïques, Chansons dans l'air et Les Enfants Protégés se sont réunies pour proposer un moment de partage comme on les aime à la Maison des Associations. L'occasion de se retrouver en chanson avec des titres connus, mais aussi d'en découvrir de nouveaux, le tout autour d'un repas partagé. Bravo à nos associations toujours pleines d'inventivité !



Réussite pour le rallye pédestre

Dimanche 5 mai s'est déroulé le rallye pédestre, organisé conjointement par le Club Loisirs et Créations, le Comité de Jumelage et le Comité des Fêtes.

Au programme : jeux, découverte de la ville, maquillage... Une journée riche en rires et en partage, à laquelle près de 100 personnes ont participé.

Les participants ont pu clôturer cette journée au Manège de la Ferme des Jeux autour d'un moment convivial.

La Ville félicite cette belle initiative associative !



Badminton : Quentin Brogère décroche le titre de vice-champion de France

Cela fait suite à de bons résultats à l'international et à son triplé lors des championnats régionaux en mars dernier (champion régional en simple, double et mixte). Nous lui souhaitons le meilleur pour la saison prochaine !

INSCRIPTIONS POUR LES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

JUSQU'AU 15 JUIN (p.8)

Le CCAS a le plaisir d'offrir aux personnes âgées de 75 ans et plus, un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année 2024.

- + En Mairie
- + Renseignements : 01 64 71 51 19
social@mairie-vaux-le-penil.fr

3^{ÈME} FESTIVAL DE CHANTS DE MARINS PAR LES MARINS DE LA NOUE

LES 31 MAI À 21H
ET 1^{ER} JUIN DÈS 13H30

Concerts de groupes de chants de marins, animation "Terre de Jeux 2024", village d'exposants sur le thème de la mer et des marins, scène ouverte et soirée Fest-noz... Découvrez le programme complet sur notre site Internet !

- + La Buissonnière
- + Tarifs : de 8 à 10 € / Gratuit pour les moins de 12 ans
- + Renseignements : 06 61 78 90 18

JOURNÉE ESTIVALE "FÊTE OLYMPIQUE"

SAMEDI 1^{ER} JUIN (p.6)

Programme des festivités : voir QR Code ci-contre.



- + Renseignements : 01 64 71 91 20

ATELIERS SENIORS : MARCHER, C'EST LE PIED !

LES 3, 10, 17, 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET

Ces ateliers vous invitent à augmenter, de façon durable, votre nombre de pas au quotidien. Car marcher, c'est bon pour la santé et pour le moral !

- + L'Arcature et le Parc François Mitterrand
- + 18 places disponibles (présence requise aux 5 séances)
- + Réservation au 01 64 71 51 46 ou intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr

CINÉ MARDI

MARDI 4 JUIN À 14H15

"Les rois de la piste" / Rachel, sorte de Ma' Dalton, a élevé ses fils Sam et Jérémie, et son petit-fils, Nathan, dans le culte de l'arnaque. De plans foireux en petits larcins, cette sympathique famille de bras cassés court toujours après le gros coup.

- + Cinéma de La Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 47

CONVERSATION ENTRE JEAN ORDINAIRE

JEUDI 6 JUIN À 20H

Jean-Sébastien Bach, Jean Siberg, Jean-Luc Godard, Jean foutre, Jean-Philippe Smet, Jean Jaurès, Jean Dubuffet ... et Jean passe. Jean-François et Jean-Claude se connaissent depuis 18 ans. Aujourd'hui, le moment est venu de voir comment ça tonne deux JEAN ordinaires qui se baladent de répliques en répliques en bord de mer. Ils tombent dans les méandres de leur "je" et voilà bien quelque chose de tout à fait jolissif à voir.

- + La Ferme des Jeux
- + Dès 12 ans
- + Tarif : de 8€ à 16€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 9 JUIN DE 8H À 18H

En France, les élections européennes ont lieu le 9 juin 2024. Tout(e) citoyen(ne) âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration.

- + Renseignements : 01 64 71 51 97 ou en scannant ce QR Code



SPECTACLE "CARNET DE VOYAGES" PAR LA CHORALE CHANTERELLE

DIMANCHE 16 JUIN À 16H

Chants autour des chansons à danser. En partenariat avec l'association Story Danse.

- + La Buissonnière
- + Participation libre
- + Renseignements : 06 12 08 04 92

EXPOSITION ANNUELLE DU CLUB LOISIR ET CRÉATION

LES 15 ET 16 JUIN DE 14H30 À 18H30

Venez admirer les travaux des élèves. Vernissage/apéritif samedi 15 juin à 17h et tombola dimanche 16 juin à 17h. Une occasion de rencontrer les professeurs, animateurs et encourager les élèves.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 18 29 43 58

COMMÉMORATION

MARDI 18 JUIN À 18H

Comméorons le 84^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

- + Cimetière communal

REPAS SOLIDAIRE AVEC FAMILLES LAÏQUES

MERCREDI 19 JUIN À 12H

- + Appentis de la Ferme des Jeux
- + Renseignements : 09 75 38 81 13
ou familleslaiques.vlp@orange.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 ET 22 JUIN (p. 6)

Inscriptions à la scène ouverte
jusqu'au 7 juin

Pour participer à la scène ouverte du samedi 22 juin, vous pouvez vous inscrire au 07 86 38 06 36 ou à public.fermedesjeux@mairie-vaux-le-penil.fr

Au programme

Vendredi 21 juin : concerts en extérieur autour du Conservatoire de musique à partir de 18h / Samedi 22 juin : scène ouverte dans le jardin de la Ferme des Jeux de 17h à 21h, puis une ambiance latino-américaine dès 21h30. Restauration sur place, Food Trucks, boissons.

- + Entrée libre



CONSEIL MUNICIPAL



JEUDI 4 JUILLET À 20H

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 01 64 71 51 00

VILLAGE D'ÉTÉ



DU 6 AU 27 JUILLET (p.7)

Des activités pour toute la famille : animations, ateliers, jeux, sport, concerts, loto, pétanque, structure gonflable, trampoline...

- + Jardin de la Ferme des Jeux

GUINGUETTE

13 JUILLET DÈS 19H (p.7)

Célébrons ensemble la Fête Nationale !

- + Bords de Seine



SAISON CULTURELLE 2024/2025 OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

LUNDI 24 JUIN

La saison culturelle de l'Agglomération de Melun val de Seine vous attend... Achetez vos places en ligne ou dans l'un des points de vente du réseau de la billetterie communautaire de l'Agglomération Melun Val de Seine à partir du 24 juin.

- + culturetvous.fr



VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Monsieur le Maire et son équipe municipale vous convient à un temps d'échange lors duquel vous sera présenté le travail mené dans votre quartier par les services de la Ville.



- **Vendredi 14 juin de 18h30 à 20h30 :** aux Communs du Château, pour les habitants de la zone rattachée au **Bureau de Vote n°2.**
- **Samedi 15 juin de 10h à 12h :** à la Ferme des Jeux, pour les habitants des zones rattachées aux **Bureaux de Vote n°3 et n°5.**
- **Vendredi 28 juin de 18h30 à 20h30 :** à la Buissonnière, pour les habitants des zones rattachées aux **Bureau de Vote n°4 et n°6.**
- **Samedi 29 juin de 10h à 12h :** à Romain Rolland, pour les habitants de la zone rattachée au **Bureau de Vote n°1.**

- + Renseignements : 01 64 71 51 00

PROCÉDURES ET CONTENTIEUX DES OPPOSITIONS ...
UN CHOIX DE POLITIQUES POLITICIENNES COUTEUSES
POUR NOS CONCITOYENS.

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Cela a commencé au début de notre mandat par une attaque du groupe de M. Guérin contre le permis de construire du projet Kaufman en centre-ville.

Mystérieusement retiré par le plaignant, sans doute suite à d'obscur tractations, une nouvelle attaque contre ce même permis est réapparue au tribunal, menée par J. Guérin. Elle est toujours en cours de jugement.

S'ajoutant aux tentatives d'annulations du budget 2023 au Tribunal administratif par les deux oppositions réunies LR et LFI, dans une même croisade, ces recours multiples finissent par coûter cher à nos concitoyens, la ville devant à chaque fois mobiliser agents et avocat.

Et pourtant à ce jour, **ces tentatives qui n'ont pour but que de paralyser l'action de la ville, restent sans résultats.**

Toujours relayé et soutenu par J. Guérin, le référé du syndicat Sud PTT qui visait à annuler l'arrêté de péril du Château des Égrefins pris en mars 2024, a été débouté en notre faveur.

Récupèrerons-nous pour autant les 5 000 euros que nous a coûtés notre défense ?

Ces options stériles et coûteuses reflètent l'impuissance exaspérée des oppositions aux dépends des finances de la ville.

Une question cependant se pose : **qui paye pour les oppositions** les honoraires forcément élevés de leurs avocats ? Nous attendons la réponse.

Henri de Meyrignac, pour le groupe
"Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF : UNE RICHESSE À PRÉSERVER

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Nous n'avons de cesse de le répéter : Vaux-le-Pénil bénéficie de la présence d'associations particulièrement actives. **Chaque semaine, nous avons le plaisir de participer aux nombreuses manifestations culturelles, solidaires et sportives qu'elles organisent.** Plusieurs élus de notre groupe sont d'ailleurs engagés au sein de certaines d'entre elles.

Ces rencontres sont pour nous l'occasion d'échanger avec les dirigeants et bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour dynamiser notre commune. Nous les remercions ici pour leur accueil toujours chaleureux et bienveillant. Vecteurs de lien social, ils font preuve d'une implication d'autant plus précieuse que nous vivons des temps où l'individualisme progresse, où nombre de citoyens agissent en simples consommateurs, où le bénévolat peine à trouver de nouvelles recrues.

Il est donc indispensable d'accorder aux associations et à celles et ceux qui les animent toute l'attention que mérite leur engagement au service du bien-vivre dans notre commune. **Leur faciliter la vie plutôt que d'alourdir les procédures administratives auxquelles elles sont soumises et répondre dans des délais raisonnables à leurs demandes de salles et de matériel** font aujourd'hui partie des attentes légitimes que leurs responsables partagent avec nous.

**N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT,
L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, D. GAVARD,
G. DEBOMY et M. GARNIER**
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com
Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie.

État
Civil

Naissances

Freyja, Aïda, Martine, Ndeye-Tall GUILLOU née le 04/04/2024.
Alexandre, Jean-Guy, Serge COLIN né le 11/04/2024.



NOUS DÉFENDONS VOS BIENS COMMUNS

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Le patrimoine et les services publics, propriétés des Pénivauxois, font la force de notre ville. Guidés par la défense de ces biens communs, nous menons deux batailles qui font l'actualité :

1 - Alors qu'un projet immobilier se prépare dans le secteur des **Égrefins, l'expulsion des occupants du Château a déclenché une première alerte. Nous avons soutenu les occupants et informé les riverains avec une pétition à laquelle de nombreuses familles du quartier ont répondu pour exiger une concertation.** Grâce à cette mobilisation, le maire a été forcé de s'expliquer dans un dossier de 2 pages de Reflets. Il renonce formellement à vendre le Château et son parc, et a rectifié les propos erronés qu'il avait tenu dans la presse. Alors qu'il déplore une « fake-news », il est juste de lui rappeler que son manque de transparence et sa rétention d'informations ne jouent pas en sa faveur.

2 - **Nous avons saisi le procureur de la République sur la destruction d'un bien communal par le promoteur Kaufman & Broad.** Il s'agit du mur à gabions de la rue Charles Jean-Brillard. Si une famille pénivauxoise avait demandé un permis de construire impliquant la destruction de ce mur, il aurait été refusé... mais pour une puissante entreprise, la démolition a été réalisée sans décision du Conseil Municipal. Les Pénivauxois souhaitent que la gestion des dossiers d'urbanisme soit équitable. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de présenter cette situation à la Justice.

Pour discuter de ces sujets, nous vous invitons à venir nous rencontrer **le vendredi 7 juin à 18h30 sur le parking de la Ferme des Jeux.**

J.GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO
+ d'infos sur FB Vaux-le-Pénil notre bien commun
ou notre compte Instagram

OÙ TROUVER 10 MILLIARDS ?

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Pour résorber le déficit public, le gouvernement veut faire 10 milliards d'économie en 2024 en sous-entendant que les Français n'en subiront pas les conséquences. En réalité, il y aura bel et bien un impact. 1 milliard d'euros prélevé sur le dispositif MaPrimRénov', impact pour les propriétaires pour le financement de travaux de rénovation énergétique de leur logement. 1,1 milliard d'euros retiré au Ministère de l'Emploi, impact pour les salariés et demandeurs d'emploi.

Des coupes budgétaires pourraient aussi être réalisées auprès des collectivités territoriales. La sénatrice communiste C. Cukierman a interpellé le premier ministre : « *Quand allez-vous cesser de considérer les collectivités territoriales comme un supplétif aux difficultés de l'Etat ?* »

En effet le gouvernement entend faire payer la note aux collectivités par un nouveau coup de rabet de 2,5 milliards d'euros qui s'ajouteraient aux 71 milliards pris sur le dos du bloc communal depuis 2010 via les baisses de dotations et les suppressions non compensées de recettes fiscales.

10 milliards d'euros sans pénaliser l'action publique ni les Français, c'est possible ! Taxer à 10% les dividendes versés aux actionnaires (en 2023, ils ont reçu 100 milliards d'euros) et le compte y est! Mais ce calcul a peu de chances d'être repris par le gouvernement, bien décidé à protéger les plus riches.

Réduire les dépenses publiques, c'est une hérésie. Il faudrait au contraire soutenir les services publics dans un contexte de ralentissement économique.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Anne-Laure MARY et Mickael BAUMANN, mariés le 04/05/2024.

Aurore LAMY et Pascal DEBOMY, mariés le 06/05/2024.

Manoah MASET et Dylan ANTONY, mariés le 11/05/2024.



Décès

Liliane BLOUIN épouse CASTILLON, décédée le 02/04/2024.

Giuseppe SCAVELLI, décédé le 20/04/2024.

Thierry MARNOT, décédé le 04/04/2024.

Philippe de SA, décédé le 23/04/2024.

Colette DALLONGEVILLE épouse GIRARD,
décédée le 05/05/2024.

Catherine BOULLE décédée le 05/05/2024.

Fête de la Musique

21 juin

À partir de 18h

Parc F. Mitterrand

22 juin

De 17h à 23h30

La Ferme des Jeux

Scène ouverte

Concert avec "Mixtura"
musique sud-américaine

Inscriptions à la scène
ouverte jusqu'au 7 juin

Renseignements : 07 86 38 06 36 et
public.fermedesjeux@mairie-vaux-le-penil.fr

RESTAURATION
ET BUVETTE

